



DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

APPEL DE CANDIDATURES (Poste de cadre supérieur)

Le poste de directrice générale ou directeur général de la Télé-université (TÉLUQ) est à pourvoir. Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au gouvernement en vue de la nomination du chef d'établissement. À cet égard, le Comité de sélection procède à un appel de candidatures.

L'ÉTABLISSEMENT

Seule université francophone en Amérique du Nord dont l'enseignement se fait entièrement à distance, la TÉLUQ fait partie du réseau de l'Université du Québec. Elle est un acteur clé dans le milieu de l'enseignement supérieur au Québec.

La TÉLUQ dessert annuellement près de 20 000 étudiantes et étudiants aux trois cycles d'études sur l'ensemble du territoire québécois et à l'international. Depuis sa création en 1972, la TÉLUQ a enrichi son offre de formation qui comporte aujourd'hui plus de 400 cours et 110 programmes à tous les cycles d'études dans les principaux domaines du savoir. Ses programmes sont sanctionnés par un diplôme de l'Université du Québec.

Elle compte environ 600 employés réguliers et à temps partiel. Elle dispose d'un budget de près de 58 millions pour réaliser ses missions éducatives et de recherche.

À l'ère numérique, la TÉLUQ est en pleine effervescence. Elle innove et se distingue par son offre de formation et ses modes d'enseignement pour s'adapter et répondre aux profils et besoins des étudiants.

Pour plus d'information sur les activités de la TÉLUQ, consultez le site : www.teluq.ca.

LA FONCTION

La directrice générale ou le directeur général assume la direction de la TÉLUQ et est responsable de la réalisation de ses orientations et de ses objectifs. Elle ou il est membre du Conseil d'administration et préside le Comité exécutif et la Commission des études de l'établissement. Elle ou il siège également à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec.

Les bureaux sont bilocalisés à Québec et à Montréal. Son principal lieu de travail est à Québec.

LES EXIGENCES

Le profil recherché, les exigences spécifiques en matière de gestion ainsi que les exigences académiques et expérientielles, le sommaire de la fonction et les tâches et responsabilités principales de la directrice générale ou du directeur général apparaissent en annexe au présent appel de candidatures.

L'APPEL DE CANDIDATURES

Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, le processus de désignation et les conditions générales d'emploi pourront s'adresser confidentiellement au secrétaire du Comité de sélection au (418) 657-4307.

La confidentialité est assurée jusqu'à ce que la personne ait donné son accord pour que sa candidature soit soumise à la consultation en vertu du règlement général 11 *Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement*. Ce règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/reseau/fr/reglements-generaux>.

Les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae* doivent être transmises au plus tard le 25 septembre 2019, à :

M^e Martin Hudon
Secrétaire du Comité de sélection (TÉLUQ)
Université du Québec
475, rue du Parvis, Québec (Québec) G1K 9H7
Courriel : comite.selection@uquebec.ca



Université du Québec

**CRITÈRES DE SÉLECTION
POUR LE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'UNIVERSITÉ TÉLUQ**

Profil recherché

- Démontrer une connaissance de la réalité de la TÉLUQ et un engagement envers sa mission et ses valeurs (respect, loyauté, intégrité, reconnaissance, collaboration, engagement).
- Démontrer une vision de l'enseignement à distance et en connaître les enjeux de façon à assurer le développement de la TÉLUQ et la consolidation de son positionnement dans le milieu universitaire.
- Démontrer une approche mobilisatrice permettant l'élaboration d'une planification stratégique en adéquation avec la mission de l'Université. Démontrer une capacité à communiquer la vision de l'Université et saisir les implications requises permettant d'assurer la concrétisation de celle-ci.
- Être pourvu d'un sens politique de façon à promouvoir les intérêts de l'organisation auprès des différents paliers décisionnels pertinents.
- Démontrer un sens de l'innovation et les aptitudes requises pour assurer le développement et le positionnement de l'établissement. Assurer la création de maillages, développer des collaborations ou partenariats en vue de consolider la place de la TÉLUQ en FAD (universités, collèges, secteur public, entreprises privées, etc.)
- Démontrer un fort leadership d'influence, entre autres, par une capacité de communiquer, d'écouter et de rassembler. Être capable d'intégrer les dimensions administratives, pédagogiques et technologiques de l'Université. Gérer adéquatement les différentes ressources de la TÉLUQ.
- Démontrer une préoccupation constante pour la finalité de la mission en faisant preuve d'un sens développé pour le service aux étudiants.

Exigences spécifiques en matière de gestion

- Être capable de susciter l'engagement et la mobilisation des ressources humaines vers l'atteinte de résultats mesurables par le recours à des indicateurs ciblés, et ce, dans un contexte de développement soumis à des contraintes financières.
- Démontrer un courage managérial dans le processus de prise de décision tout en faisant preuve d'un sens éthique.
- Démontrer une habileté à travailler en équipe tant à l'interne qu'avec les partenaires universitaires. Démontrer des aptitudes de réseautage.
- Faire preuve d'une capacité d'adaptabilité en fonction des changements et des exigences de l'environnement.

Exigences académiques et expérientielles

- Avoir une formation universitaire de troisième cycle ou expérience équivalente.
- Posséder une expérience pertinente en enseignement supérieur et en recherche.
- Détenir une solide expérience de gestion et posséder un minimum de 10 années d'expérience à ce titre.
- Avoir une bonne connaissance du milieu universitaire et des différents réseaux gouvernementaux.

A. DIRECTEUR GENERAL

1. TITRE : Directeur général

2. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Le chef d'établissement en est le premier dirigeant. Il est responsable au premier chef de la réalisation de sa mission d'enseignement, de recherche, de création et de service à la collectivité.

Il assume un leadership auprès de l'ensemble de la communauté universitaire, des partenaires de l'établissement et des intervenants sociaux, politiques et économiques. Son leadership est appuyé par la légitimité que lui confère la consultation effectuée dans le cadre du processus de nomination des chefs d'établissements prévu par le règlement et du plan de développement quinquennal adopté par le conseil d'administration.

Il planifie le développement stratégique de l'établissement autour de la mission et des valeurs universitaires. Il met en application les orientations retenues et en contrôle la mise en œuvre et les résultats.

Par ses interventions, il porte la notoriété et le rayonnement de l'établissement dans son milieu et jusque sur la scène internationale.

Il dirige l'organisation et la gestion interne de l'établissement, notamment en matière de programmes et de budgets. Il rend compte de sa gestion et de l'atteinte des objectifs prévus au conseil d'administration de l'établissement, dont il relève directement, et aux instances gouvernementales concernées.

Ses principales responsabilités :

3. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Fait émerger une vision, des valeurs, des objectifs et des priorités favorisant le développement et la réalisation de la mission de l'établissement à travers le plan stratégique.
- Coordonne et voit à l'élaboration d'un plan stratégique arrimé avec un plan de la recherche et création pour son établissement.
- Planifie à court, moyen et long terme les actions permettant la réalisation du plan stratégique.
- Met en place des actions suscitant la mobilisation de la communauté universitaire et de ses partenaires pour la réalisation de la planification stratégique.
- Définit la structure interne de gestion de l'établissement avec son conseil d'administration afin d'assurer le développement global de l'Université.
- Dirige et veille au développement d'une équipe de cadres de haut niveau.
- Assume la représentation de son établissement au sein de comités et de groupes de travail internes ou externes à l'Université.
- Participe à la gestion d'organisme de concertation ou de représentation universitaires externes.

- Assure la mise en place de moyens de contrôle quant à la gestion des ressources humaines et la gestion financière de l'établissement, la préparation de ses budgets et de ses états financiers.
- Développe et entretient des relations harmonieuses avec les différents partenaires de la communauté universitaire et y représente son établissement au sein de leurs instances et comités.
- Assure l'offre de formation continue.
- Assure l'intérim des postes de cadres supérieurs vacants ou en absence prolongée.
- S'assure d'obtenir un financement adéquat pour le fonctionnement, le maintien et le renouvellement des infrastructures majeures de l'Université.
- Représente l'Université lors de différents événements à caractère social, économique et culturel.
- Met en place des mesures ingénieuses favorisant l'attraction, la rétention et la diplomation des étudiants et déploie des formations à distance dans des créneaux ou des approches uniques.
- Dirige son établissement à travers les instances officielles qu'il préside ou dont il est membre, soit :
 - Le conseil d'administration de l'établissement;
 - Le comité exécutif de l'établissement;
 - La commission des études de l'établissement.
- Assure la cohérence des interventions des différentes instances de son établissement.
- Assure le positionnement sociétal et le partage des enjeux de son organisation.
- Gère les enjeux par une communication efficace et efficiente.
- Participe à la gestion en réseau des établissements de l'Université du Québec à travers les instances officielles dont il est membre.
- Le chef d'établissement rend compte de sa gestion et de l'atteinte de ses objectifs à son conseil d'administration, à différents intervenants gouvernementaux et à l'ensemble de la communauté universitaire.